

## Bibliothèque Pour Tous



Les bénévoles de la bibliothèque ont fêté l'anniversaire de Mme Hirtzmann, ancienne bibliothécaire, qui a œuvré pendant 40 années au sein des bibliothèques CBPT (Culture et Bibliothèque Pour Tous) dont 25 ans à Saint-Mélor des Ondes. Sa culture littéraire fait la joie de nombreux lecteurs, avec l'aide de 12 bénévoles.

Le Maire, René Bernard, et Mme Marylène Dufaix, Adjointe à la culture, se sont joints à l'équipe pour la récompenser. À l'issue de cette rencontre, un point a été fait sur l'avancée des travaux de la future bibliothèque.

Il est rappelé que la bibliothèque est ouverte les lundis et mardis, de 16h30 à 18h30, le mercredi, de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le samedi, de 15h à 18h30. En dehors de ces heures, les classes des 2 écoles sont reçues ainsi que la micro-crèche « Les Perles de la Côte » et tous les 15 jours, un moment de lecture avec les résidents de l'E.H.P.A.D.

## Inauguration du complexe sportif de la Vallée Verte



C'est par une belle matinée ensoleillée, samedi 22 octobre 2016, que Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal ont inauguré le nouveau complexe sportif de la Vallée verte en présence d'une nombreuse assistance.

### Accueil des personnalités et des invités



Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal accueillent les invités, personnalités, élus et Méloriens.



Arrivée des représentants et membres des associations sportives méloriennes.



## Coupe du ruban



Coupe du ruban en présence de Mme Anne Le Gagne, Conseillère départementale, M. René Bernard, Maire, M. Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental, M. Gilles Lurton, Député, M. le Sous-Préfet de Saint-Malo et M. Patrick Charpy, Vice-président de Saint-Malo Agglomération (représentant M. Claude Renoult, Président de l'Agglomération, excusé)

## Dévoilement de la plaque inaugurale



Monsieur le Maire et M. Jacky Grimault, architecte

## Visite du bâtiment

La délégation officielle découvre le nouveau dojo.



Dans la salle de danse, le public visionne le clip d'animation réalisé par Anna Duriez et Matthieu Dufée du Studio Corsaire. Découvrez le clip qui met en scène le complexe sportif et ses utilisateurs, en cliquant ici : <https://vimeo.com/186186700>





Salle de tennis de table.

La visite se poursuit par la découverte des nouvelles tribunes.



### Discours et remise de médaille

Philippe Delacotte, journaliste, a animé les prises de paroles des personnalités devant un nombreux public réuni dans la salle 1.



Remise de la Médaille de la Jeunesse et des Sports et de la Vie associative à M. Yvonnick Duval, Adjoint et Président de la Mégorienne Football, par M. Jacques Paviotte, Président départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports.



Tous les convives se sont rassemblés pour le vin d'honneur et le buffet préparés par le traiteur Hunault.



## Collecte de la banque alimentaire



Le vendredi 25 et le samedi 26 novembre, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et des bénévoles se sont mobilisés pour une collecte en faveur de la banque alimentaire à l'entrée du magasin Intermarché.

Sur la commune, nous avons actuellement 8 familles soit 22 personnes qui bénéficient de la Banque Alimentaire. Chaque jeudi matin, des bénévoles vont chercher les denrées alimentaires à

Saint-Malo pour les distribuer aux bénéficiaires à la mairie.

## Gymnastique senior



Depuis le 6 octobre, des cours sont assurés par Cathy Eclimont pour pratiquer de la gymnastique pour les seniors. Ces cours ont lieu tous les jeudis après-midis, de 15h30 à 16h30, dans une des nouvelles salles du complexe sportif.

## Rentrée scolaire 2016

Les élèves ont repris le chemin de l'école ce jeudi 1er septembre. Les 407 élèves répartis dans les deux écoles ont découvert leurs nouvelles classes ainsi que leurs nouveaux enseignants.

### *Équipe enseignante de l'école publique*



L'effectif de l'école publique est en hausse (177 élèves) et a permis l'ouverture d'une nouvelle classe portant le nombre total à sept.

### *Rentrée à l'école Saint-Joseph*

L'effectif de l'école privée est en légère augmentation (230 élèves) et compte neuf classes.





## Balade musique verte

Le vendredi 22 juillet, à 20h, près de 80 personnes ont assisté à la balade musique verte de Jean-Yves Bardoul. Entre ses doigts, un jonc, un iris, un poireau se transforment en instruments de musique.



## Les Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre des T.A.P. et pour fêter la fin de l'année scolaire, une vidéo a été tournée avec les enfants des deux écoles lors de chaque activité périscolaire.

## Folklores du Monde : la Colombie

Le mardi 05 juillet, à partir de 18h30, le "Ballet Tierra Colombiana" qui nous vient de Bogota, a défilé dans les rues du centre bourg.



À l'issue de ce défilé, ils se sont retrouvés à la salle des fêtes, pour une représentation de leur spectacle.



## Un bien bel anniversaire : la Résidence de la Baie fête ses 20 ans

1996 fut l'année de pose de la première pierre de la Résidence de la Baie. Vingt ans se sont passés et le rendez-vous fut donné le samedi 11 juin 2016 pour une célébration à la hauteur de l'événement. Ce jour-là, à 11h00, Monsieur René BERNARD, Maire et Président du C.C.A.S, Madame Odile CASU, 1ère Adjointe et Vice-présidente ont accueilli les personnalités, élus et représentants du Département, des communes voisines, en présence des membres du Conseil Municipal, du C.C.A.S, de Monsieur Vincent LEROUX, Directeur de l'E.H.P.A.D et de l'ensemble du personnel.

Tous étaient réunis pour souffler les bougies des 20 ans auprès des résidents et de leur famille. Après les discours, en présence de Monsieur Louis-France BASLÉ, ancien architecte du projet, les élus actuels et anciens ont planté un érable pour symboliser cet anniversaire.



À l'issue du vin d'honneur, les convives sont passés à table pour déguster le cochon grillé.





Un après-midi joyeux, festif et ensoleillé ponctué par les bombardiers et binious du Bagad "Douar ha Mor".

## Travaux rue d'Émeraude



En raison du déroulement des **travaux d'aménagement de la Rue d'Émeraude** effectués par l'Entreprise EVEN (*Pleurduit*) pour le compte de la commune de Saint-Méloir des Ondes, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation et le stationnement sur cette voie pendant au moins 80 jours.

**Du Lundi 23 mai 2016 au Vendredi 12 août 2016 inclus**, date prévisionnelle de fin des travaux sur la Rue d'Émeraude, la circulation et le stationnement seront interdits dans les deux sens sur cette voie.

***Le libre accès de la rue sera maintenu pour les riverains, les commerces ainsi que pour les véhicules de sécurité, de santé et de collecte des déchets ménagers.***

En raison des restrictions qui précèdent, la circulation (*transport public inclus*), sera déviée localement, dans les deux sens, comme suit :

**De Saint-Malo vers Saint-Méloir des Ondes :** déviation par la rue des Magdeleines et la rue du Clos Poulet ou rue du Télégraphe et rue de Bellevue

**De Saint-Méloir des Ondes vers Saint-Malo :** déviation par la Place du Marché au Cadran, la rue de Bellevue et la rue du Télégraphe

La signalisation de restriction et de protection du chantier et la signalisation de déviation sont à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise EVEN.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## La Piste routière

Le vendredi 27 mai, les élèves des classes de CM2 des deux écoles ont participé, en partenariat avec la prévention routière, à la piste routière. Les élèves ont obtenu leur permis vélo.



École publique



École privée Saint-Joseph



## Les Parcours du Cœur

Le mercredi 27 avril dernier, les élèves des classes de CM1 et CM2 des deux écoles ont participé à différents ateliers dans le cadre des "Parcours du Cœur".



Diététique : Comment manger 5 fruits et légumes par jour ?



Ligue contre le cancer : les méfaits du tabac





Secourisme : initiation au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur



Test à l'effort : importance d'une activité physique

## Conférence Equibr'Age



Le vendredi 22 avril a eu lieu dans la salle des fêtes, la conférence Equibr'Age en partenariat avec la mairie, le C.L.I.C Côte d'Émeraude et l'association Kiné Ouest Prévention. Il s'agit d'une action de prévention des chutes destinée aux personnes âgées de 65 ans et plus.

à l'animation et à l'évaluation des ateliers Equibr'Age.

À partir du 29 avril et jusqu'au 13 juillet, des ateliers auront lieu le vendredi, à partir de 14h, à la salle des fêtes. Ils correspondent à 12 séances collectives animées par un kinésithérapeute, formé

## Cérémonie inaugurale et remise de distinctions



Le samedi 2 avril dernier était à la fois jour d'inauguration du bâtiment enfance-jeunesse et jour de remise de distinctions à Monsieur René BERNARD, Maire de Saint-Méloir des Ondes.

### Les allocutions des personnalités

**Monsieur François-Claude PLAISANT, Sous-Préfet de Saint-Malo**

*« Je suis heureux d'être ici parmi vous aujourd'hui. Je rencontre Monsieur le Maire très régulièrement sur de nombreux dossiers. Je voudrais aujourd'hui saluer son dynamisme à défendre les intérêts de sa commune. Les dossiers présentés sont toujours remarquablement préparés et argumentés. Je dois dire que cela m'incite à défendre votre commune, notamment pour les aides que l'Etat peut apporter. Monsieur le Maire, je suis heureux de vous remettre la **Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale - couleur Vermeil** - pour vos trente-deux années de mandat électif au service de la collectivité. »*



**Madame Vera BRIAND, Vice-Présidente du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine**

*« Je suis très impressionnée par la qualité du bâtiment « Enfance-Jeunesse ». À Saint-Méloir des Ondes, vous avez su conjuguer le vivre en intelligence pour offrir à vos concitoyens des équipements de qualité, ceci dans un esprit d'ouverture entre les écoles. Je vous félicite, vous et votre Conseil Municipal, pour cette belle réussite ».*



**Monsieur Stéphane PERRIN, Conseiller Régional**

*« À Saint-Méloir des Ondes, vous, Monsieur le Maire, ainsi que votre équipe municipale, avez su créer une véritable vie dans votre bourg rénové, dans vos équipements sportifs actuels et à venir, et dans ce bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui. Saint-Méloir des Ondes est une commune qui se développe vite tout en conservant un dynamisme local qui est lui propre, ceci malgré la proximité de la ville centre. Félicitations pour les médailles qui vous honorent aujourd'hui ».*



**Madame Odile CASU, 1ère Adjointe de Saint-Méloir des Ondes**

*« René a passé 32 années au service de la commune. Élu Conseiller Municipal en 1977, il est ensuite devenu adjoint aux finances et aux affaires scolaires. À l'issue du scrutin de 2008, il est élu Maire. Mais, il a par ailleurs fait bien d'autres choses au service de notre commune, notamment par le biais de son investissement associatif et social. Tout d'abord, en tant que pompier bénévole en 1975 et ceci pendant une dizaine d'années.*

*En 1974, Monsieur Vannier organisa une brocante dans un hangar. René, en créant le Comité des Fêtes avec toute son équipe, a fait évoluer et rendu célèbre cette brocante qui est devenue ensuite le Salon des Antiquaires qui continue de faire la renommée de Saint-Méloir des Ondes. Il a été président de ce comité jusqu'en 1990.*

*En 1976, il devint président de l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph et fut le trésorier de l'OGEC jusqu'en 2007. Il a également été membre fondateur de l'association « Sauvons la Baie » lorsqu'en 2006, il a fallu obtenir l'abandon d'un projet représentant un risque certain de pollution de la Baie du Mont Saint-Michel.*

*Si l'on fait le bilan de ses années d'élu et de ses années associatives, nous constatons que René s'est beaucoup investi et engagé pour notre commune.*

*En gage de remerciement pour ton dévouement, au nom de tous mes collègues élus, je suis fier de te remettre la **Médaille d'Honneur de la commune de Saint-Méloir des Ondes**.*

*Nous remercions également Joëlle, son épouse, et ses deux filles, Fanny et Elodie, qui ont beaucoup de mérite pour avoir supporté tout au long de leur vie, et qui supportent encore, ses absences avec beaucoup de patience. Je n'oublierai pas ses petits-enfants qui eux sont un peu moins patients. Il entend souvent lorsqu'ils viennent en vacances : « Papi, quand viens-tu jouer au foot avec nous ? »*

*Encore un grand merci à toute la famille pour lui avoir permis de donner tout ce temps au service de notre commune. »*



## Conclusion de Monsieur René BERNARD, Maire



« Je remercie Madame Casu pour les mots élogieux qu'elle m'a adressés.

*Je dirai simplement que je n'ai fait que mon devoir. Si j'ai réussi un certain nombre de choses pour notre commune, je le dois aux équipes avec lesquelles j'ai eu l'honneur et la chance d'œuvrer, que ce soit au service des Méloriens, de la commune ou des associations. Seuls, nous ne sommes rien. Notre force est le fruit du travail des équipes qui nous entourent, et moi, j'ai toujours eu la chance d'avoir de superbes équipes à mes côtés.*

*Je veux également remercier Mme Casu pour l'attention portée à Joëlle, mon épouse, à nos enfants et nos petits-enfants. Je partage bien sûr ses propos et je leur dis un grand merci d'avoir accepté mes engagements avec toutes les contraintes que cela engendre. Merci aussi pour leur soutien lorsque des difficultés surviennent. »*

## Inauguration du bâtiment enfance-jeunesse



C'est en présence d'une nombreuse assistance que s'est déroulée samedi 2 avril, à 11h00, l'inauguration du bâtiment enfance-jeunesse situé rue de la vallée verte. Monsieur le Maire, René BERNARD, accompagné des adjoints et conseillers municipaux, a accueilli Monsieur François-Claude PLAISANT, Sous-Préfet de Saint-Malo, invité à présider la cérémonie. Les élus régionaux, départementaux et communautaires présents ainsi que Monsieur Guillaume BELLÉ, architecte, et les représentants des entreprises les ont rejoints pour assister à la traditionnelle coupe du ruban tricolore tenu par les enfants. Le bâtiment flambant neuf et son univers très coloré sont désormais à disposition des enfants dans le cadre des temps périscolaires et de l'accueil de loisirs. Dans le prolongement de cette inauguration, Monsieur le Sous-Préfet a décerné à Monsieur René BERNARD, Maire, la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale – vermeil – pour ses 30 années de mandat d'élu accomplies à Saint-Méloir des Ondes. A la suite de cette distinction honorifique, au nom du conseil municipal, Madame Odile CASU, 1<sup>ère</sup> adjointe, a remis à Monsieur BERNARD la médaille de la ville pour son investissement électif et associatif au service de la commune.

Toute l'assistance s'est ensuite retrouvée au restaurant scolaire autour d'un apéritif convivial.



## Le défilé du carnaval

Le mercredi 30 mars, à partir de 10h30, les élèves des deux écoles ont parcouru les rues du centre bourg pour le traditionnel carnaval.



## La doyenne de la commune



Anne-Marie FONTAN née CROSNIER a vu le jour à La Ville Marterre en Saint-Méloir des Ondes le 27 mars 1916. Elle y habite toujours après une vie très active à Paris où elle se rendit en 1938.

René BERNARD, Maire de la commune, est venu lui rendre visite à son domicile vendredi dernier, entouré de Mme Odile CASU, 1ère Adjointe et de Mme Madeleine MALOIZEL, Conseillère Municipale. Les 3 élus méloriens ont été accueillis par son fils Louis FONTAN.

Au cours de cette réunion émouvante, Anne-Marie FONTAN fut heureuse d'égrener ses souvenirs. Non sans humour, elle souligna au Maire combien elle fût confrontée aux duretés de la vie. Rien de mieux que l'effort physique et les intempéries pour forger le caractère ! La discussion souvent empreinte de nostalgie, fut animée par les interrogations des élus sur le Saint-Méloir de "ces années-là". Elle leur apporta des réponses d'une précision étonnante rejoignant souvent leur propre connaissance de l'histoire du territoire communal et de sa population.

Toute à la joie et à l'honneur qui lui fût rendu par cette visite, toute guillerette, la Centenaire tint à raccompagner elle-même Monsieur le Maire à sa voiture.



# Commune de Saint-Méloir des Ondes et C.L.I.C Côte d'Émeraude



Le vendredi 25 mars, s'est tenue une réunion pour la préparation et l'organisation de la prochaine conférence "Equibr'Age" en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention.

Cette conférence aura, pour thème "la prévention des chutes" et se tiendra le vendredi 22 avril à 10h à la salle des fêtes. Elle est destinée aux personnes âgées, à leurs proches et aux aidants. L'entrée est libre et gratuite.



Préfet d'Ille-et-Vilaine

## Avis d'enquête publique relatif au projet de plan de prévention des risques naturels prévisibles de submersion marine du Marais de Dol

Une enquête publique d'une durée de 40 jours se déroulera du lundi 15 février au vendredi 25 mars 2016 inclus sur le territoire des 22 communes du Marais de Dol. Un avis de prolongation d'enquête publique a été publié jusqu'au 13 avril 2016 inclus.

Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant toute la durée de l'enquête en Mairie.

Téléchargez l'[Avis d'enquête publique - PPRSM](#)

## Réunion publique sur l'assainissement du Lotissement Le Vauléault



Les riverains du lotissement Le Vauléault ont été conviés à assister le mercredi 17 février à une réunion publique de présentation de l'étude de faisabilité d'un réseau de collecte des eaux usées. Monsieur René Bernard, Maire, a ouvert la séance et a rappelé la mission qui consiste à étudier trois possibilités de mise aux normes des assainissements autonomes du lotissement du Vauléault.

Après la projection d'un diaporama préparé par le bureau d'études N.T.E. (Nouvelles Technologies Environnement) les membres de l'assistance ont pu échanger longuement avec les élus sur ce rapport d'étude.

# Allocution de M. René BERNARD, Maire de Saint-Méloir des Ondes

*Après avoir salué les Méloriens venus en nombre, les personnalités parmi lesquelles il faut citer Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Malo, les députés, conseillers régionaux et départementaux, les maires et représentants des communes voisines ainsi que les représentants des services de Saint-Malo Agglomération, Monsieur René BERNARD, Maire de Saint-Méloir des Ondes, a présenté ses vœux.*

« Je vais tenter cette année de réduire la durée de mon propos. Donc, je ne vous parlerai pas du bâtiment enfance jeunesse, en cours de construction sur un terrain situé entre les deux écoles. Il recevra les Nouvelles Activités Périscolaires et les activités du S.I.A.J.E. Cette construction sera terminée au cours du premier trimestre.



Je ne vous parlerai pas de l'extension du complexe sportif de la Vallée Verte, dont le terrassement a commencé depuis deux jours. Ce nouvel équipement permettra, entre autre, d'accueillir dans de bonnes conditions le club de judo, le club de tennis de table, les activités danse et gymnastique. Il sera livré au second semestre de cette année.

Je ne vous parlerai pas des travaux d'aménagement des entrées d'agglomération pour lesquels une réunion publique s'est tenue hier soir dans cette salle. Ces travaux commenceront au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre pour une durée d'environ 18 mois. Pour cet aménagement, le Conseil Municipal a imposé les mêmes lignes directrices que celles retenues lors de l'aménagement du centre-ville, à savoir : accessibilité, sécurité, embellissement paysagé.

Je ne vous parlerai pas non plus de la construction de la bibliothèque, projet pour lequel nous choisirons l'architecte lundi en conseil municipal. Après de nombreuses visites, le Conseil Municipal a fait le choix de réaménager l'ex-hôtel des Voyageurs, ceci afin d'affirmer sa volonté d'installer la culture au cœur de l'agglomération et de redynamiser le centre bourg.

Je ne vous parlerai pas de l'E.H.P.A.D pour lequel des travaux de restructuration s'avèrent nécessaires pour le confort des résidents et des agents et pour répondre aux normes en vigueur. Ni du programme d'assainissement collectif, pour lequel nous attendons dans le mois qui vient les conclusions du schéma directeur d'assainissement. Ensuite, nous pourrions envisager rapidement divers travaux, dont l'assainissement du Vaulérault, en bénéficiant de subventions de l'agence de l'Eau.



M'arrêter là, serait trop court, et si vous le permettez, je ferai quelques vœux pour cette année qui commence :

Pour la France tout d'abord. L'année 2015 qui vient de se terminer restera inscrite dans l'histoire de notre pays. Nous avons tous en mémoire les événements de janvier, les massacres du 13 novembre et toutes ces victimes innocentes ; événements pour lesquels nous nous sommes rassemblés pour exprimer notre émotion, notre tristesse, notre colère, en clamant haut et fort

« halte à la barbarie ». **Pour cette année 2016, mon vœu sera que notre pays retrouve la paix et la sérénité. Qu'en France et ailleurs, s'impose la devise de notre république : « Liberté, Egalité, Fraternité ».** Pour notre Pays de Saint-Malo, notre territoire de la Baie du Mont Saint-Michel, notre agglomération, je forme également des vœux.

Pour notre Baie du Mont Saint-Michel, merveille classée au patrimoine de l'Unesco, **mon vœu, comme celui de l'ensemble des élus de ce territoire, sera que les conclusions des études en cours et enquêtes à venir permettent d'y vivre et d'y être heureux.**



Douze constats de gendarmerie ont été faits en 2015 au carrefour du Vaupinel et ne sont pas comptabilisés, dans ce chiffre, les accidents matériels. **Mon vœu, celui du Conseil Municipal et de toute la population sera que les élus départementaux prennent réellement conscience de la dangerosité de ce carrefour et qu'enfin, de réels travaux de sécurité y soient entrepris avant qu'un drame ne se produise** ». Et je compte sur les élus présents, sur vous Monsieur le Sous-Préfet, pour porter ce message.



Pour Saint-Malo Agglomération, je fais le vœu que nous continuions l'œuvre entamée, que nous poursuivions le développement de nos compétences telles que le tourisme, l'assainissement, ceci dans le souci du mieux faire ensemble. Il est tant de domaines où nous serons plus efficaces en unissant nos forces. J'apporte avec joie et conviction ma modeste contribution et tire beaucoup de satisfaction à travailler avec vous mes collègues Maires, vous les délégués communautaires et bien sûr vous les membres des services. **J'adhère aux mots de notre Président d'agglomération qui a déclaré à Saint-Benoît des Ondes que nous travaillerons bien ensemble, mais que nous sommes tous attachés à notre clocher. Personnellement, je dirai à notre mairie ; elle est l'identité communale, elle doit assurément continuer d'exister et rester le lieu où se prennent les décisions qui concernent la commune** ». L'adage dit : « Saint-Méloir au cœur du Pays Malouin ». **Je fais le vœu que ce cœur continue à vivre, que les réformes en cours n'aboutissent pas insidieusement à limiter le choix des uns et des autres qui souhaitent venir y habiter, y entreprendre, simplement y vivre. Cela s'appelle et nous le revendiquons tous « la liberté ». Faut-il rappeler que ce mot de « Liberté », nous l'avons tous clamé ensemble et en chœur lors des rassemblements de 2015.**



Pour vous les présidents et bénévoles de nos associations méloriennes, par votre engagement et votre générosité, vous faites battre ce cœur. **Je fais le vœu que vous continuiez, grâce à votre enthousiasme, à porter haut les couleurs de notre commune.**

Pour nos écoles, je sais Madame la directrice, Monsieur le directeur, Madame la Directrice du S.I.A.J.E, combien il vous faut avec vos équipes, de qualité, d'écoute, de disponibilité pour aider nos enfants à s'éveiller, s'accomplir, s'épanouir, en un mot, à devenir des femmes et des hommes libres pour qui le mot « fraternité » à tout son sens. **Je fais le vœu que vous gardiez en vous votre enthousiasme afin de poursuivre la belle et grande œuvre qui est la vôtre.**

Pour les services communaux et du C.C.A.S, 2015 a été une année au combien complexe par la densité des tâches à accomplir avec une équipe diminuée par un départ imprévu. Grâce à l'investissement de chacune et chacun, l'ensemble des programmes entamés ont pu et sont menés à bien. Je veux vous remercier pour votre compétence, la qualité de votre travail, votre engagement au service de notre commune. Cela force mon admiration.

Pour vous, mon équipe : la plupart des mots adressés à nos agents, je peux vous les adresser. Merci pour votre confiance, vos conseils, votre compétence, votre dévouement. **Mon vœu, égoïstement, sera que je puisse continuer à trouver auprès de vous, les Maires Adjointes, les Conseillers Municipaux, Madame la Directrice des Services, l'ensemble de votre équipe, des agents et membres du CCAS, des conseils toujours avisés, la solidarité lorsqu'une difficulté se présente, la sincérité et la confiance.**

**À vous, agents, membres du Conseil Municipal, je souhaite que vous trouviez l'épanouissement dans les missions qui sont les vôtres au service de la commune, des Méloriennes et des Méloriens, même si, et vous savez que je le regrette, cela n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur.**

A tous ici réunis, je terminerai en vous offrant les vœux de toute notre équipe, en ayant une pensée particulière pour nos conjoints. Je n'ai rien inventé, ces vœux m'ont été adressés : **« Que cette**

*année vous permette d'écrire une belle page de votre vie en compagnie de ceux que vous aimez. Année où espérance, santé, bonheur, je vous le souhaite, auront droit au chapitre ».*

Très bonne année à tous. »

**Le Maire, René BERNARD**



La cérémonie des vœux était également le moment de mettre en avant deux sportifs Méloriens d'exception : Célia LE MOUËL et Khalid EN GUADY.

Le 21 août dernier, à Le Pieux dans la Manche, Célia LE MOUËL a remporté le titre de championne de France cycliste sur route dans la catégorie Minime - Cadette. "À l'arrivée, tu as déclaré : "Avec les autres bretonnes en course, vous aviez décidé de faire une course d'équipe, en attaquant chacune votre tour." Ton

*tour est arrivé et tu as distancé les autres concurrentes pour franchir seule la ligne d'arrivée et remporter ce titre de Championne de France tant convoité".*

*"Khalid, lorsque nous te rencontrons autour du stade où tu nous fais souvent l'honneur de partager quelques foulées avec nous, tu brilles par ta gentillesse et ta disponibilité." Khalid EN GUADY a été félicité pour ses performances : 4<sup>ème</sup> du Marathon du Mont Saint-Michel, 1<sup>er</sup> de la course Saint-Malo - Cancale courant les 21km en 1h09. Son objectif était le Marathon de New-York où il a fini 1<sup>er</sup> dans la catégorie « vétérans » (plus de 40 ans) et 17<sup>ème</sup> au classement général en 2h23.*

Ces deux sportifs ont porté très haut les couleurs de la commune. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont tenu à les mettre à l'honneur et les féliciter.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a formé le vœu pour Célia LE MOUËL que ce premier titre soit le premier d'une longue liste. Il a également formé le vœu pour Khalid EN GUADY que la forme qui est la sienne l'accompagne longtemps et qu'il aille moins vite afin de pouvoir le suivre un petit peu.

## Réunion publique sur les entrées d'agglomération



Les Méloriens, notamment les riverains des rues d'Émeraude, du Clos Poulet et des Magdeleines avaient été conviés à assister jeudi 7 janvier à une réunion publique de présentation du projet d'aménagement des entrées de l'agglomération. C'est devant un public de 90 personnes que Monsieur René Bernard, Maire, a ouvert la séance et a rappelé les lignes directrices du projet : lisibilité, sécurité, accessibilité.

Après la projection d'un diaporama préparé par le bureau d'études TECAM, maître d'oeuvre, les membres de l'assistance ont pu échanger longuement avec les élus sur le projet et émettre leur avis. Cet aménagement sera soumis à l'approbation du conseil municipal du lundi 11 janvier prochain. Il reste aussi affiché dans la salle du rez-de-chaussée à la mairie.

Retrouvez le diaporama ci-contre : [réunion publique](#)